



COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Samedi 18 janvier 2020  
à Savigny sur Orge (91)

Sous la présidence de M. **Jean-François MAILLET**, président du Comité d'Ile de France.

Membres du Comité directeur présents :

**Marc CASTILLE**, Trésorier Général, **Marc SOENEN**, Secrétaire Général, **Gilles ARDIN**, **William BASTIT**, **José GOUERE**, vice-présidents, **Marc ANSERMIN**, **Jean-Claude BERNERON**, **Alain BRISEUX**, **Josette DA SILVA PEREIRA**, **Christophe DAVENEAU**, **Olivier FAGES**, **Romain LAMIRAND**, **Guillaume LIENARD**, **Marc LOUIS**, **Aurélie MOUSSARD**, **Colette NORDMANN**, **Jean-Paul TRANCHANT**, **Jonathan TRANCHANT**, **Sabrina VRAC**, **Jean-Yves VERDIER**.

Membres excusés :

**Patrice LERUS**, vice-président, **Olivier FOVET**, **Jean-Pierre FRAIOLI**, **Gérard ZANKO**.

---

ASSOCIATIONS CONVOQUEES = 177 (352 voix) – ASSOCIATIONS PRESENTES = 63 (164 voix)

**75 – PARIS :**

PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE (5 voix) – US METRO TRANSPORTS (3 voix) – SPRINTER CLUB FEMININ (1 voix)

**77 – SEINE ET MARNE :**

ESC MEAUX (3 voix) – LA PEDALE FERTOISE EQUIPE CYCLISTE DU PAYS FERTOIS (2 voix) – MELUN CYCL. ORGANISATION (1 voix) – US CHAMPAGNE SUR SEINE (1 voix) – VC FONTAINEBLEAU AVON (4 voix) – JS FERTE GAUCHER (3 voix) – TEAM PELTRAX-CSD (3 voix) – LE MEE SPORTS (1 voix) – CC COULOMMIERS (2 voix) – VC SULPICIEEN (3 voix) – VC SAINT-MAMMES (1 voix) – LAGNY PONTCARRE CYCLISME (4 voix) – UNION SPORTIVE TRILPORT GERMIGNY (1 voix) – VAL BMX (4 voix) – RO VILLUIS EVERLY (1 voix) – BC CHELLES (4 voix) – LES RAYONS DE L'AVENIR (3 voix)

**78 – YVELINES :**

OFF ROAD CYCLISTE D'EPONE (3 voix) – VOISINS BMX CLUB (6 voix) – EC DU HOUDANAIS (3 voix) – US MAULE CYCLISME (4 voix) – VC MONTIGNY LE BRETONNEUX (7 voix) – EC VERNOUILLET V.T. (3 voix)

**91 – ESSONNE :**

VC SAVIGNY SUR ORGE (2 voix) – AS CORBEIL ESSONNES (2 voix) – UC LONGJUMELLOISE (2 voix) – CC IGNY PALAISEAU 91 (3 voix) – EC MONTGERON VIGNEUX (4 voix) – VELO CLUB ARPAJON (1 voix) – VC ETAMPES (2 voix) – US RIS ORANGIS (1 voix) – VTT VAL D'ESSONNE (3 voix) – CC MENNECY VILLEROY (1 voix) – OC GIF VTT (3 voix)

#### **92 – HAUTS-DE-SEINE :**

CSM PUTEAUX (3 voix) – MOTARDS DE L'ÎLE DE FRANCE (1 voix) – ANTONY BERNY CYCLISTE (3 voix) – CSM CLAMART (4 voix) – CSM VILLENEUVE LA GARENNE (2 voix)

#### **93 – SEINE-SAINT-DENIS :**

EC NEUILLY PLAISANCE (2 voix) – CM AUBERVILLIERS 93 (4 voix) – B.C. NOISY LE GRAND (4 voix) – USM GAGNY (3 voix) – ACCTB SEVRAN (1 voix) – ES GERVAIS LILAS (3 voix) – SE PAVILLONNAIS (1 voix) – ES STAINS CYCLISME (2 voix)

#### **94 – VAL DE MARNE :**

US ALFORTVILLE CYCLISME (1 voix) – VC VINCENNES (1 voix) – AV THIAIS (3 voix)

#### **95 – VAL D'OISE :**

US DOMONT CYCLISME (3 voix) – VAL D'OISE D.C. (1 voix) – ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95 (3 voix) – US EZANVILLE ECOUEN (3 voix) – OLYMPIQUE C.V.O. (3 voix) – A. SOISY ENGHEN LA BARRE (3 voix) – PARISIS A.C.95 (4 voix) – OSNY BMX CLUB (4 voix) – EC GOUSSAINVILLE PUISEUX (1 voix) – TEAM BIKE CYCLISTE ST PRIX (1 voix)

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le Président, Jean-François MAILLET
2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 janvier 2019
3. Rapport moral présenté par le Président, Jean-François MAILLET
4. Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN
5. Rapport du Conseiller technique sportif, Samuel ROUYER
6. Rapport du Médecin régional, Colette NORDMANN
7. Rapport financier de l'exercice 2018/2019 présenté par le Trésorier général, Marc CASTILLE
8. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2018/2019
9. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2018/2019
10. Présentation du budget prévisionnel 2019/2020 par le Trésorier général, Marc CASTILLE
11. Approbation du budget prévisionnel 2019/2020
12. Désignation des titulaires et des suppléants éventuels pour les A.G. de la F.F.C. du 1<sup>er</sup> mars et du 12 décembre 2020
13. Intervention de Maître Patrick PRIGENT, administrateur judiciaire
14. Intervention de Michel CALLOT, président de la F.F.C.
15. Remise de diverses médailles régionales et fédérales par le Président Jean-François MAILLET
16. Clôture des travaux de l'Assemblée générale

## **EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

*Début de la séance à 09h15.*

### **1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le Président, Jean-François MAILLET**

*Le Président Jean-François MAILLET, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il donne la parole à Eric MELHORN, maire de la commune de Savigny sur Orge.*

Bonjour à tous.

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui, pour cette 75<sup>ème</sup> assemblée générale du Comité d'Ile de France, dans cette commune essonniennne chère à Gilles ARDIN, vice-président du Comité régional et président du VC Savigny sur Orge. J'exprime tous mes remerciements à M. le Maire, Éric MEHLHORN, pour l'accueil chaleureux qu'il a témoigné à l'ensemble des représentants des clubs franciliens.

Je voudrais bien évidemment remercier pour sa présence parmi nous ce matin, Michel CALLOT. Le cyclisme francilien est particulièrement sensible à l'intérêt que vous-même et toute la Fédération portez aux clubs et aux licenciés de notre région, et ceci pour la deuxième année consécutive après l'assemblée générale de Coulommiers l'an dernier. C'est ce soutien, le travail des clubs et celui de l'Équipe Technique Régionale que je voudrais que nous applaudissions.

Avant de commencer nos travaux et de passer à la présentation des différents rapports qui vont vous être présentés, et en mémoire des personnes qui nous étaient proches et qui nous ont quitté cette année, je vous propose de respecter une minute de silence.

### **2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 janvier 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

### **3. Rapport moral présenté par le Président, Jean-François MAILLET**

Nous allons donc passer au point suivant, avec la présentation du rapport moral.

Monsieur le Maire, Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne,  
Monsieur le Président de la Fédération Française de Cyclisme,  
Monsieur l'Administrateur judiciaire,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,  
Messieurs les Présidents des Comités départementaux,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Chers amis,

C'est un honneur et un plaisir de vous présenter le rapport moral de notre Comité régional. La dernière fois, c'était lors de notre assemblée générale qui s'était tenue à Ézanville, en clôture de la saison 2017, où j'occupais alors la fonction de secrétaire général.

Que d'événements se sont produits ces deux dernières années, comme rarement une association peut en connaître ! Et fort heureusement d'ailleurs.

Depuis deux ans, le Comité d'Ile de France se trouve plongé dans une situation qui ferait presque passer l'activité sportive au second plan. Elle accapare notre énergie et notre temps, et nous épuise souvent.

Mais néanmoins, et parce que la réalité quotidienne nous y ramène, le sport reprend sa place. Parce que c'est avant tout la mission que vous nous avez confiée : diriger notre Comité régional pendant quatre ans afin de permettre à tout à chacun, du débutant jusqu'au plus haut niveau, de pratiquer ou d'encadrer le sport qu'il aime. C'est cette ambition qui nous anime et à laquelle nous voulons faire honneur.

En cet instant, je tiens à exprimer toute ma gratitude, parmi mes collègues élus au Comité directeur, envers celles et ceux qui se dévouent, de manière désintéressée, pour le bien collectif. Je tiens également à remercier chaleureusement nos salariés, dont la situation professionnelle est, nous en sommes conscients, inconfortable. Je veux louer l'investissement de Bruno, qui s'est non seulement adapté rapidement, mais qui a aussi apporté une réelle nouvelle dynamique à notre organisation.

Le 12 septembre dernier, le Tribunal de Grande Instance de Versailles a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard du Comité d'Ile de France, avec une période d'observation de six mois. Il a également désigné Maître PRIGENT en qualité d'administrateur judiciaire avec mission d'assistance. Durant ces prochains mois, nous aurons à démontrer que notre activité est viable et qu'elle n'engendre pas de passif supplémentaire. Maître PRIGENT sera amené à présenter au Tribunal un plan de redressement, afin de rembourser nos créances sur une période de plusieurs années.

Nous savons qu'il faudra du temps avant d'apercevoir les premiers rayons de soleil au-dessus de nos têtes. Mais nous croyons en la pérennité de notre système, à la fois parce que nous avons le soutien de la Fédération, qui est liée à nous, telle une mère avec son enfant, mais aussi parce que nous saurons, nous, acteurs du cyclisme francilien, nous montrer solidaires et guidés vers des objectifs communs. La disparition du Comité d'Ile de France n'est pas à l'ordre du jour.

Dans mon propos introductif, j'évoquais l'aspect sportif. Notre C.T.S. reviendra tout à l'heure sur les résultats obtenus cette année, qui ont vu l'Ile de France se positionner sur la troisième marche du Championnat de France des Comités régionaux. Cette réussite est d'abord à mettre à l'actif des formateurs dans nos clubs, mais aussi des dirigeants qui les accompagnent.

L'Équipe Technique Régionale, menée par Samuel ROUYER, s'est renouvelée, avec une réelle dynamique positive. Plusieurs projets ont ainsi émergé cette année sous son impulsion. Malgré le contexte budgétaire contraint, des stages de perfectionnement ont été organisés en vue des principaux objectifs de la saison. Les meilleurs coureurs, sans oublier ceux qui sont en devenir, ont pu participer aux manches de Coupes de France et aux Championnats nationaux. Les engagements pris par les élus ont été tenus.

Cependant, nous savons que les équilibres sont parfois fragiles. Il suffit parfois qu'une pièce disparaisse pour que le puzzle soit moins agréable à regarder. J'en veux pour preuve, par exemple, le changement de stratégie de deux clubs de division nationale sur route, dont je respecte le choix, qui, en mettant un terme à leur activité, ont provoqué un exode massif de licenciés vers les Comités régionaux voisins. Cette pyramide de l'accès au haut niveau, décrite

par la Direction Technique Nationale, se trouve ainsi amputée en son sommet. Néanmoins, les motifs d'espoir existent. Ainsi, en jetant un œil en arrière sur l'intersaison, on peut observer que le nombre de structures référencées en tant que divisions nationales reste identique, toutes disciplines confondues (BMX, VTT et route). Je pourrai ajouter que les meilleurs sprinters français sur piste sont licenciés en Ile de France. Depuis plusieurs années, nos juniors intègrent régulièrement les équipes de France, ce qui est un signe de la qualité de notre formation.

La principale menace qui nous guette est la baisse du nombre d'organisations, et plus particulièrement sur la route. Notre Secrétaire général nous en donnera le détail dans son compte-rendu. Les règles administratives qui pèsent sur les clubs, les routes qui sont de moins en moins praticables du fait d'aménagements ou de circulation de plus en plus dense, les coûts plus importants de sécurité, la baisse du nombre de bénévoles : voici quelques exemples de contraintes supplémentaires qui sont apparus ces dernières années dans la vie de nos clubs. C'est la raison pour laquelle le Comité directeur s'est engagé depuis deux ans à diminuer les droits d'organisation, afin d'envoyer à tous un signal positif.

Je remercie à cette occasion les Comités départementaux qui ont contribué à l'organisation des championnats régionaux, ainsi qu'à tous les clubs organisateurs d'épreuves officielles :

- Challenge France BMX : Osny BMX
- Trophée régional des jeunes cyclistes : Argenteuil Val de Seine 95 et l'AV Thiais
- Coupe d'Ile de France des Aiglons : CSM Clamart
- Coupe de France des cadets et des minimes-cadettes : JS Ferté Gaucher
- Challenges du Comité d'Ile de France : CSM Clamart
- Championnats régionaux :
  - Cyclo-cross : Argenteuil Val de Seine 95
  - BMX : BMX Les Clayes sous Bois
  - Piste : EC Vélizy 78, VC Montigny le Bretonneux et CSM Villeneuve la Garenne
  - Route : Les Rayons de l'Avenir, CC Coulommiers, Argenteuil Val de Seine 95 et JS Ferté Gaucher
  - VTT : VC Elancourt St Quentin en Yvelines
  - Polo-vélo : Paris A.C. 95 et US Alfortville

Comme je m'y étais engagé l'an dernier lors de notre assemblée générale annuelle, de nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité régional seront rédigés et adoptés par le Comité directeur, puis soumis à votre approbation d'ici l'été prochain, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet.

Depuis janvier 2018 et mon élection au poste de président, j'ai engagé toute mon énergie au respect de la rigueur budgétaire, parfaitement accompagné en cela d'abord par Jean-Claude BERNERON, puis par Romain LAMIRAND qui, pour des raisons professionnelles, a dû abandonner la fonction de trésorier général. Je tiens aujourd'hui à saluer son engagement vivifiant pendant ces mois où nous avons collaboré.

Je conclurai mon rapport moral par cette devise chère à nos amis belges : « L'union fait la force ». J'ignore si ce sont mes origines lointaines ou mon éducation qui ressurgit ici, mais je crois fondamentalement en ces valeurs de partage, d'amitié et de solidarité qui nous font devenir, ensemble, plus grands.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une excellente saison 2020.

Jean-François MAILLET

*A l'issue de ce rapport moral, plusieurs délégués interviennent :*

- *Christophe LAUR (VC Etampes),*
- *Jean-Pierre FRAIOLI (ES Stains Cyclisme),*
- *Rémy TURGIS (US Métro Transports),*
- *Guillaume LIENARD (Lagny Pontcarré Cyclisme),*
- *Vincent PETIT (Union Sportive Trilport Germigny)*

*Des réponses sont apportées à la fois par Jean-François MAILLET, Maître Patrick PRIGENT et Michel CALLOT.*

*A la demande de plusieurs délégués, le rapport moral est soumis à l'approbation par vote à bulletin secret.*

*Pour : 111                      Contre : 40                      Blanc : 10                      Nuls : 3*

*Le rapport moral est adopté à la majorité.*

#### **4. Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN**

*Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Marc SOENEN, pour donner lecture du rapport d'activités.*

Monsieur le Président de la FFC,  
Monsieur l'Administrateur judiciaire,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mes chers collègues,

Je vais vous présenter le rapport d'activité de cette saison 2019.

##### **1. LES EFFECTIFS**

Le Comité d'Ile de France a comptabilisé 177 associations affiliées, soit trois de moins qu'en 2018.

##### **1.1 Comparaison par type de licences**

Après une légère évolution négative en 2018, le nombre de licences délivrées en 2019 est encore en diminution, accusant moins 297 licences pour un total de 7732, soit -3.7 %.

Le Comité d'Ile de France représentant 6,9% des licenciés de la FFC (113.024).

Il est à noter que toutes les types de licences sont en baisse, allant de -2 % jusqu'à plus de -8 % (Licences Loisirs et Performance).

Dans le détail :

Évolution entre 31/12/2018 et 31/12/2019 : Référence Saison : 2019				
Catégories	Licences 31/12/2018	Licences 31/12/2019	Évolution	
<b>Apprentissage et Bien-être</b>				
Baby Vélo	14,	15,	1,	7.14%
Benjamin	566,	541,	-25,	-4.42%
Cadet	553,	552,	-1,	-0.18%
Licence Accueil Jeune	21,	17,	-4,	-19.05%
Minime	618,	553,	-65,	-10.52%
Poussin	362,	380,	18,	4.97%
Prélicencié	123,	141,	18,	14.63%
Pupille	569,	531,	-38,	-6.68%
<b>S/Total</b>	<b>2826,</b>	<b>2730,</b>	<b>-96,</b>	<b>-3.4%</b>
<b>Compétition</b>				
1ère Catégorie	66,	46,	-20,	-30.3%
2ème Catégorie	94,	78,	-16,	-17.02%
3ème Catégorie	496,	495,	-1,	-0.2%
Elite Professionnel	11,	10,	-1,	-9.09%
Junior	327,	319,	-8,	-2.45%
Pass Cyclisme	2005,	1965,	-40,	-2%
Pass Open	311,	308,	-3,	-0.96%
<b>S/Total</b>	<b>3310,</b>	<b>3221,</b>	<b>-89,</b>	<b>-2.69%</b>
<b>Loisirs et Performance</b>				
Cycloportive	297,	279,	-18,	-6.06%
Cycloportive SPE	0,	1,	1,	0%
Loisir	224,	204,	-20,	-8.93%
Nature	188,	166,	-22,	-11.7%
Urbain	4,	2,	-2,	-50%
<b>S/Total</b>	<b>713,</b>	<b>652,</b>	<b>-61,</b>	<b>-8.56%</b>
<b>Staff</b>				
Animateur	7,	7,	0,	0%
Animateur-trice fédéral	0,	0,	0,	0%

Animateur-trice régional	0,	0,	0,	0%
--------------------------	----	----	----	----

Catégories	Licences 31/12/2018	Licences 31/12/2019	Evolution	
Arbitre Club	31,	28,	-3,	-9.68%
Arbitre ecole vélo - BMX	26,	25,	-1,	-3.85%
Arbitre fédéral	7,	7,	0,	0%
Arbitre International	2,	1,	-1,	-50%
Arbitre Jeune	1,	1,	0,	0%
Arbitre National	33,	29,	-4,	-12.12%
Arbitre National Elite	3,	4,	1,	33.33%
Arbitre Régional	20,	23,	3,	15%
Assistance Organisation	0,	0,	0,	0%
Chauffeur	83,	82,	-1,	-1.2%
Direction Cyclisme Pro	11,	11,	0,	0%
Encadrement	744,	693,	-51,	-6.85%
Encadrement Cyclisme Pro	32,	33,	1,	3.13%
Motard	112,	113,	1,	0.89%
Personnel vacataire	5,	4,	-1,	-20%
Service secteur PRO	7,	9,	2,	28.57%
Signaleur	19,	20,	1,	5.26%
Sympathisant	37,	39,	2,	5.41%
<b>S/Total</b>	<b>1180,</b>	<b>1129,</b>	<b>-51,</b>	<b>-4.32%</b>

<b>Total</b>	<b>8029,</b>	<b>7732,</b>	<b>-297,</b>	<b>-3.7%</b>
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Le nombre de licences individuelles s'établit à 181, soit 6 de moins qu'en 2018.

## 1.2 Comparaison par discipline

La répartition par discipline montre que le cyclisme traditionnel est toujours en perte depuis 2015 avec -175 licences en 2019 (-3.3%). Une forte baisse pour le VTT de 112 licenciés (-10.54%), le BMX régressant légèrement de 14 licences (-0.85%), seul le cyclisme en salle progressant de 6 licences.



Évolution entre 31/12/2018 et 31/12/2019 : Référence Saison : 2019				
Disciplines	Licences 31/12/2018	Licences 31/12/2019	Evolution	
<b>Route</b>				
Route	5182,	4995,	-187,	-3.61%
Cyclo-Cross	49,	49,	0,	0%
Piste	77,	89,	12,	15.58%
<b>S/Total</b>	<b>5308,</b>	<b>5133,</b>	<b>-175,</b>	<b>-3.3%</b>
<b>VTT</b>				
VTT – Cross-country	943,	838,	-105,	-11.13%
Trial	61,	65,	4,	6.56%
VTT - Descente	33,	25,	-8,	-24.24%
VTT - Enduro	26,	23,	-3,	-11.54%
<b>S/Total</b>	<b>1063,</b>	<b>951,</b>	<b>-112,</b>	<b>-10.54%</b>
<b>BMX</b>				
BMX	1639,	1632,	-7,	-0.43%
Free-Style	7,	0,	-7,	-100%
<b>S/Total</b>	<b>1646,</b>	<b>1632,</b>	<b>-14,</b>	<b>-0.85%</b>
<b>Autres</b>				
Cyclisme en salle	3,	9,	6,	200%
Polo-Vélo	9,	7,	-2,	-22.22%
Vélo-Couché	0,	0,	0,	0%
<b>S/Total</b>	<b>12,</b>	<b>16,</b>	<b>4,</b>	<b>33.33%</b>
<b>Total</b>	<b>8029,</b>	<b>7732,</b>	<b>-297,</b>	<b>-3.7%</b>

### 1.3 Cyclisme féminin

Le nombre de dames progressent de 15 licenciées, s'établissant à 784, avec une évolution positive de 33 licences en cyclisme traditionnel.

Elles représentent, en 2019 ,10.14% de l'effectif total, contre 9.5% en 2018.

Disciplines	31/12/2018			31/12/2019			Différence		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<b>Route</b>									
Route	4670,	512,	<b>5182,</b>	4462,	533,	<b>4995,</b>	-208,	21,	<b>-187,</b>
Cyclo-Cross	42,	7,	<b>49,</b>	38,	11,	<b>49,</b>	-4,	4,	<b>0,</b>
Piste	66,	11,	<b>77,</b>	70,	19,	<b>89,</b>	4,	8,	<b>12,</b>
<b>Sous Total</b>	<b>4778,</b>	<b>530,</b>	<b>5308,</b>	<b>4570,</b>	<b>563,</b>	<b>5133,</b>	<b>-208,</b>	<b>33,</b>	<b>-175,</b>
<b>VTT</b>									
VTT – Cross-country	844,	99,	<b>943,</b>	749,	89,	<b>838,</b>	-95,	<b>-10,</b>	<b>-105,</b>
Trial	59,	2,	<b>61,</b>	64,	1,	<b>65,</b>	5,	<b>-1,</b>	<b>4,</b>
VTT - Descente	32,	1,	<b>33,</b>	24,	1,	<b>25,</b>	-8,	<b>0,</b>	<b>-8,</b>
VTT - Enduro	26,	0,	<b>26,</b>	23,	0,	<b>23,</b>	-3,	<b>0,</b>	<b>-3,</b>
<b>Sous Total</b>	<b>961,</b>	<b>102,</b>	<b>1063,</b>	<b>860,</b>	<b>91,</b>	<b>951,</b>	<b>-101,</b>	<b>-11,</b>	<b>-112,</b>
<b>BMX</b>									
BMX	1506,	133,	<b>1639,</b>	1507,	125,	<b>1632,</b>	1,	<b>-8,</b>	<b>-7,</b>
Free-Style	5,	2,	<b>7,</b>	0,	0,	<b>0,</b>	-5,	<b>-2,</b>	<b>-7,</b>
<b>Sous Total</b>	<b>1511,</b>	<b>135,</b>	<b>1646,</b>	<b>1507,</b>	<b>125,</b>	<b>1632,</b>	<b>-4,</b>	<b>-10,</b>	<b>-14,</b>
<b>Autres</b>									
Cyclisme en salle	1,	2,	<b>3,</b>	4,	5,	<b>9,</b>	3,	3,	<b>6,</b>
Polo-Vélo	9,	0,	<b>9,</b>	7,	0,	<b>7,</b>	-2,	0,	<b>-2,</b>
Vélo-Couché	0,	0,	<b>0,</b>	0,	0,	<b>0,</b>	0,	0,	<b>0,</b>
<b>Sous Total</b>	<b>10,</b>	<b>2,</b>	<b>12,</b>	<b>11,</b>	<b>5,</b>	<b>16,</b>	<b>1,</b>	<b>3,</b>	<b>4,</b>
<b>Total</b>	<b>7260,</b>	<b>769,</b>	<b>8029,</b>	<b>6948,</b>	<b>784,</b>	<b>7732,</b>	<b>-312,</b>	<b>15,</b>	<b>-297,</b>

#### 1.4 Répartition par département

Au niveau départemental, Paris (+13) est le seul en progression, tous les autres départements subissant des baisses plus ou moins importantes, la Seine-Saint-Denis marqué par une perte de 82 licences.

Évolution entre 31/12/2018 et 31/12/2019 : Référence Saison : 2019				
Département	Licences 31/12/2018	Licences 31/12/2019	Evolution	
<b>ILE DE FRANCE</b>				
075 - CD PARIS	384,	397,	13,	3.39%
077 - CD SEINE-ET-MARNE	1735,	1694,	-41,	-2.36%
078 - CD YVELINES	1674,	1617,	-57,	-3.41%
091 - CD ESSONNE	1072,	1012,	-60,	-5.6%
092 - CD HAUTS-DE-SEINE	699,	665,	-34,	-4.86%
093 - CD SEINE-SAINT-DENIS	862,	780,	-82,	-9.51%
094 - CD VAL-DE-MARNE	490,	471,	-19,	-3.88%
095 - CD VAL D'OISE	1113,	1096,	-17,	-1.53%
<b>Total</b>	<b>8029,</b>	<b>7732,</b>	<b>-297,</b>	<b>-3.7%</b>

## 2. LES ORGANISATIONS

Le nombre d'organisations a fortement baissé lors de cette saison 2019, avec un total de 403 contre 530 en 2018. De fortes différences apparaissent car le mode de décompte est modifié par rapport aux années précédentes (cyclo-cross particulièrement).

Évolution entre 31/12/2018 et 31/12/2019 : Référence Saison :2019				
Discipline	Organisations 2018	Organisations 2019	Evolution	
<b>ILE DE FRANCE</b>				
ROUTE	272,	221,	-51,	-18,75%
PISTE	13,	9,	-4,	-30,77%
ECOLE DU VELO	109,	120,	11,	10,09%
VTT	17,	21,	4,	23,53%
CYCLO CROSS	103,	19,	-84,	-81,55%
BMX	9,	9,	0,	0,00%
POLO VELO	7,	4,	-3,	-42,86%
<b>Total</b>	<b>530,</b>	<b>403,</b>	<b>-127,</b>	<b>-23,96%</b>

Dans ce contexte, je tiens à adresser mes sincères félicitations à nos clubs qui se sont investis au service de la collectivité et je les encourage à poursuivre leurs efforts.

### **3. LES RESULTATS**

Je laisserai à notre C.T.S., Samuel ROUYER, le soin de faire le bilan sportif de cette année.

### **4. ACTIVITES GENERALES**

Je clôturerai mon rapport par ces quelques mots : le Comité régional est toujours dans une situation critique. Son avenir dépend et dépendra encore dans les prochaines années de notre cohésion à faire face aux divers soucis qui se présenteront, et aussi et surtout à notre capacité à tous à s'adapter à l'évolution de nos disciplines respectives.

Un remerciement à Samuel, notre CTS, et à son équipe, qui mettent en place divers projets dans un contexte financier compliqué.

Je tiendrai aussi à remercier le personnel administratif du comité, qui subissent de plein fouet les soucis de celui-ci. Embauchés trop tard pour profiter des largesses données par les anciennes directions, ils ont au contraire dû pourvoir au travail supplémentaire occasionné par le dossier du redressement, et ces derniers mois, aux modifications du système de prise de licence.

Aussi, tous ces chiffres exposés précédemment, sont le fruit d'un nombre important d'actions bénévoles, des licenciés, des dirigeants, des clubs, des membres du Comité directeur ainsi que de notre président, un sincère remerciement à tous.

L'avenir est aujourd'hui, l'engagement de chacun en dessinera le chemin.

Il me reste à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter une très bonne saison 2020 à tous.

Marc SOENEN

*Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.*

### **5. Rapport du Conseiller technique sportif, Samuel ROUYER**

*Samuel ROUYER effectue le bilan des formations fédérales des encadrants pour l'intersaison 2018/2019 :*

- *Module accueil : 65 stagiaires*
- *Tronc commun : 27 stagiaires*
- *Spécifique Route : 12 stagiaires*
- *Spécifique Piste : 15 stagiaires*
- *Spécifique VTT XCO : 14 stagiaires*
- *Spécifique VTT Trial : 6 stagiaires*
- *Cyclisme en salle : 12 stagiaires*

*Il est à noter une forte demande de formation en Ile de France.*

*Samuel ROUYER présente ensuite les actions prévues pendant l'hiver 2019/2020.*

*Le C.T.S. évoque ensuite le Pôle Espoirs, composé de huit jeunes cette année et toujours encadré par Stéphane IZORE.*

*Il présente ensuite les membres de l'Équipe Technique Régionale avec l'ensemble des référents pour chaque discipline :*

- *Stéphane IZORE : Pôle espoirs, référent route juniors et piste*
- *Julien CHABA : référent route cadets et cyclo-cross*
- *Yannick LAMARQUE : référent route dames*
- *Thomas ONG : référent route, piste et cyclo-cross*
- *Thomas VERRE : référent VTT*
- *Ronald DUART et Baptiste LAVIE : référents BMX*
- *Aurélie GAUBERT : référent scolaire*
- *Eric DURAZZI : formations*
- *Claude CHEROD et Jérôme AUGER : mécaniciens*

*Samuel ROUYER fait un point exhaustif des résultats obtenus par les coureurs franciliens sur les épreuves internationales et nationales, et terminent son intervention par la présentation des programmes sportifs dans l'ensemble des disciplines.*

#### **6. Rapport du Médecin régional, Colette NORDMANN**

*Le Président donne ensuite la parole à Mme Colette NORDMANN.*

*Le médecin régional expose tous les sujets qui rentrent dans son domaine de compétences :*

- *La surveillance médicale réglementaire*
- *Les descentes de catégories pour raison médicale*
- *Les actions en faveur du sport-santé*
- *La représentation du Comité régional auprès du collège médical fédéral et lors des colloques fédéraux*

#### **7. Rapport financier de l'exercice 2018/2019 présenté par le Trésorier général, Marc CASTILLE**

*Le Président donne ensuite la parole à Marc CASTILLE, Trésorier Général, qui présente le rapport financier de l'exercice 2018/2019.*

#### **8. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2018/2019**

*Le Président donne ensuite la parole au commissaire aux comptes, Jean-Fabrice CAUCHY, qui donne lecture de son rapport (voir ANNEXES)*

## 9. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2018/2019

*Mis aux voix, le rapport financier 2018/2019 est adopté à la majorité.*

*Contre : VC Étampes – ES Stains Cyclisme*

*Abstention : US Métro Transports – CC Coulommiers – Team Bike Cycliste St Prix – Lagny Pontcarré Cyclisme – VC Montigny le Bretonneux – Melun C.O. – USM Gagny – Argenteuil Val de Seine 95 – EC Goussainville Puiseux*

## 10. Présentation du budget prévisionnel 2019/2020 par le Trésorier général, Marc CASTILLE

Mesdames, Messieurs,

Le budget prévisionnel pour l'exercice Octobre 2019/Septembre 2020 que je vais vous présenter a été adopté à l'unanimité par le Comité directeur du 14/12/2019. Il fait apparaître que bien que soumis à des charges liées au redressement judiciaire et à la situation passée, non seulement ce budget est à l'équilibre mais il indique que l'exercice dans le cadre d'une gestion normale de notre Comité est amené à dégager un résultat positif. Ceci est rendu possible par l'ensemble des mesures qui ont été prises préalablement. Dans la perspective d'une réalisation effective de ce budget, il conviendra, à l'issue, d'en tirer toutes les conséquences positives pour les activités sportives menées par notre Comité.

Ce budget est établi sur des bases réalistes, au regard du réalisé de l'exercice précédent, il table sur la confiance que les clubs accorderont à la nouvelle équipe dirigeante pour sauver l'existence du Comité d'Ile de France de la FFC.

Sans entrer dans tous les détails des chiffres qui ne produiraient qu'une longue litanie de nombres, il m'appartient néanmoins de souligner les traits saillants de ce budget qui est soumis à votre approbation.

Globalement les produits sont prévus à hauteur de 1.115.120 € contre 1.200.945 réalisé sur l'exercice N-1 et les charges à hauteur de 1.090.310€ contre 1.570.883 au 30/09/2019.

Le résultat présente un excédent de 24.810 € contre un déficit réalisé au cours de l'exercice précédent de 406.890 €.

Concernant les recettes, le budget ne prend en compte qu'une base raisonnable d'organisation d'épreuves, celles-prévues et connues à ce jour et d'engagements correspondants, ainsi qu'un nombre de licenciés identiques. En revanche, le poste subvention et sponsors est majoré de 25.163 € (+25%) pour tenir compte de la mise à niveau des montants alloués par la Région.

Pour le poste des charges, vous noterez une estimation de réduction de celles-ci de 517.524€ (-32%). Réduction de 58 k€ des salaires et traitements avec 9 k€ de charges sociales en moins, 130 k€ de dotations aux amortissements et provisions), 185 k€ de charges exceptionnelles, 59 k€ de charges externes, 75 k€ pour le Pôle et les activités.

Enfin avant de vous laisser poser les questions auxquelles je tenterais d'apporter des éclairages et de procéder aux votes, je voulais remercier Bruno VEILLE pour l'excellence de son travail technique qui m'a permis de vous présenter ce matin ces éléments financiers.

Je souhaite également vous préciser que si j'ai postulé au poste de trésorier, c'est tout simplement parce que je souhaite que le Comité Ile de France de la FFC poursuive sa mission. J'ai une vision du poste de Trésorier qui ne se cantonne pas à une simple vision comptable et de signataire de chèques (encore qu'en cette période avec la nomination d'un administrateur judiciaire, cette fonction est réduite à sa plus simple expression). Je ne souhaite pas seulement enregistrer ce qui se passe mais être un animateur de la vie financière du Comité, aussi je serai à l'écoute de toutes les bonnes idées que

vous aurez, pour accroître les rentrées financières du Comité car, comme chacun le sait, c'est quand il n'y a plus de foin dans le râtelier que les chevaux se battent.

Marc CASTILLE

#### **11. Approbation du budget prévisionnel 2019/2020**

*Mis aux voix, le budget prévisionnel 2018/2019 est adopté à l'unanimité.*

#### **12. Désignation des titulaires et des suppléants éventuels pour les A.G. de la F.F.C. du 1<sup>er</sup> mars et du 12 décembre 2020**

*Jean-François MAILLET propose à l'assemblée le nom des personnes qui représenteront le Comité régional à Roanne lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération, le 1<sup>er</sup> mars prochain, ainsi qu'à celle du 12 décembre 2020 à Paris :*

*A.G. du 1<sup>er</sup> mars :*

*Titulaires : Jean-François MAILLET, Marc SOENEN, José GOUERE, Gérard ZANKO*

*Suppléants : Sabrina VRAC, William BASTIT, Jean-Pierre FRAIOLI, Guillaume LIENARD*

*A.G. du 12 décembre 2020 :*

*Titulaires : Jean-François MAILLET, Marc SOENEN, Marc CASTILLE, Gilles ARDIN, Romain LAMIRAND*

*Suppléants : Guillaume LIENARD, Olivier FAGES, Aurélie MOUSSARD, Alain BRISEUX, Jean-Claude BERNERON*

*Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.*

#### **13. Intervention de Maître Patrick PRIGENT, administrateur judiciaire**

*et*

#### **14. Intervention de Michel CALLOT, président de la F.F.C.**

*Maître Patrick PRIGENT et Michel CALLOT s'étant déjà exprimés au cours de cette Assemblée générale sur les nombreux sujets évoqués et ayant répondu aux diverses questions des délégués, aucun des deux ne souhaitent s'exprimer.*

## 15. Remise de diverses médailles régionales et fédérales par le Président Jean-François MAILLET

*Le Président procède ensuite aux traditionnelles remises de médailles aux dirigeants dévoués.*

*Médaille de vermeil :*    *Mme Thérèse ALEXANDRE*        *(CSM Puteaux)*  
*M. Henri BILLET*                                        *(ES Gervais Lilas)*  
*M. Michel DESSESSERT*                                *(AC Orsay)*  
*M. Jean-Pierre DUBOIS*                                *(Paris Cycliste Olympique)*

*Médaille d'argent :*    *M. Bruno BIZIEUX*                                        *(CC Igny Palaiseau 91)*  
*M. Claude CHEROD*                                        *(US Créteil)*  
*M. Jean GUITHON*                                        *(Olympique CVO)*  
*M. Daniel TARDIVEAU*                                        *(VC Saint-Mammès)*

*Médaille de bronze :*    *Mme Jocelyne MAILLET*                                *(JS Ferté Gaucher)*

## 16. Clôture des travaux de l'Assemblée générale

*Jean-François MAILLET prend la parole et prononce son discours de clôture.*

Chers amis cyclistes,

Je souhaite clôturer cette assemblée devant vous, debout, parce que c'est un symbole fort. Nous sommes encore debout.

Le temps est venu pour moi de m'adresser à vous et de nous tourner vers la saison à venir. Cette saison sera particulière et importante puisqu'elle marquera un tournant dans l'histoire de notre Comité régional.

Cette saison sera celle de l'unité d'abord car nous devons continuer à créer des synergies créatrices de valeurs pour notre sport. Créer de la valeur, c'est ce que nous faisons dans nos clubs au quotidien. Il ne s'agit pas là que d'une valeur pécuniaire, je parle bien sûr de la valeur social et sportive de notre action à tous. Car le bilan économique ne fait que refléter notre capacité à être uni et à travailler ensemble. Notre société subit de profonds changements et notamment celle de l'engagement associatif. En effet, l'engagement bénévole n'est plus celui que nous avons connu. Il change. Mais nous devons accepter ce changement, nous devons profiter de ces changements. Nous avons la chance de connaître, tous ici,



au fond de nous-même, la valeur d'un engagement associatif. Nous devons en profiter car il est fort et permet de faire émerger de très beaux projets. Il est puissant car créateur de valeur.

Prenez une minute et réfléchissez à cette dernière saison... Nous avons tous eu de beaux projets dont nous sommes fiers. Nous pouvons en être fiers et s'en servir pour repartir sur une nouvelle saison.

Nous ne pourrions pérenniser l'activité de notre Comité sans solidarité. C'est un élément fondateur de toute association et je suis profondément convaincu de notre capacité à être soudé et à travailler ensemble.

Cette nouvelle saison sera aussi celle de la transformation et de l'action.

Parce que nous ne pouvons rester indéfiniment dans des préoccupations passées qui ne sont pas à la hauteur des tâches que nous avons à accomplir. Le passé, nous devons nous en servir pour ne pas refaire les mêmes erreurs. Le passé ne peut pas être omniprésent dans notre quotidien, car nous avons trop à faire, ensemble. Il doit être source de réflexion mais pas de rancœur.

Cette nouvelle saison sera plus que jamais celle de l'action. Puisque nous n'avons plus le choix et que nous devons continuer à transformer notre Comité régional.

En effet, depuis deux ans, nous agissons dans l'urgence, nous travaillons vite et pas toujours de la manière la plus efficiente, j'en suis conscient. Ces deux années ont été celles du sauvetage de la faillite.

Mais attention, ne nous méprenons pas, il nous reste à transformer l'essai.

2020 doit nous permettre de recréer de la valeur dans notre Comité régional. L'Ile de France est une région riche économiquement, sportivement et culturellement et je suis convaincu que nous avons un bel avenir à créer pour nous tous et pour notre sport.

Cette transformation, elle passera nécessairement par une refonte de nos statuts. Le travail sur ce sujet est déjà avancé et nous serons en mesure de repartir en 2021 avec un système plus solide et plus performant.

Cette transformation, elle passera aussi nécessairement par la construction d'un projet commun, dont vous êtes l'acteur central et auxquelles toutes les parties prenantes doivent adhérer et défendre.

Cette nouvelle saison doit être celle qui replacera le sport au centre de nos préoccupations à tous. En dépit des nombreuses difficultés économiques que nous traversons, notre objectif commun a toujours été et sera toujours le cyclisme. C'est inscrit dans notre ADN, c'est notre raison d'exister.

Nous devons profiter de cette nouvelle dynamique que donne Samuel ROUYER et son équipe. Je dois le reconnaître, et nous pouvons l'en remercier, le travail est de taille et les conditions difficiles. Mais il a su mener et se constituer une équipe autour de lui pour poursuivre et développer le travail de formation. De nombreuses opportunités sont à saisir et nous devons profiter de cette période de construction pour bâtir un Comité solide et permettre de maintenir nos résultats sportifs comme ils sont aujourd'hui et même plus encore. Nos cyclistes sont à remercier et à féliciter, parce qu'ils continuent à performer et à briller sur tous les podiums.

Nous n'avons pas toujours été à la hauteur et je ne suis pas en mesure de vous promettre que demain tout fonctionnera comme chacun d'entre nous le souhaite. Je suis pragmatique et je peux m'engager à vous dire que je continuerai, avec vous tous, à transformer notre Comité et à recréer de l'activité.

Je le comprends, je le reconnais, je n'ai pas toujours été à l'écoute comme vous l'auriez souhaité et nous n'avons pas toujours communiqué comme il l'aurait fallu. Nous avons parfois été maladroits, j'ai été maladroit parfois. Je comprends aussi que certaines décisions peuvent vous avoir heurté ou même que l'incompréhension ait pu vous gêner à certains moments. Mais sachez que nous avons toujours cherché à prendre chaque décision de la manière la plus juste possible.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous devons saisir cette opportunité du redressement judiciaire pour partir tous ensemble dans la même direction. Nous vous écoutons et vous entendons. Les

commissions sont en plein renouvellement pour cette nouvelle année. Nous avons besoin de vous tous dans ces commissions. Engagez-vous avec nous car comme nous le savons tous, le cyclisme est un sport individuel, pratiqué en équipe. N'oublions pas l'équipe. Elle est fondatrice et vous en êtes les acteurs principaux.

Je vous remercie pour votre présence, pour les échanges parfois intenses mais fructueux que nous avons ensemble.

Je vous souhaite à tous un bon retour dans vos clubs et une belle saison sportive.

Jean-François MAILLET

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h00.*

Marc SOENEN, secrétaire de séance

---

# **CAUCHY - CHAUMONT & ASSOCIES**

S.C.P. de Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

## **COMITE ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association loi du 1er juillet 1901  
1, rue Laurent Fignon  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**COMITE ILE DE FRANCE DE LA  
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association loi du 1er juillet 1901  
1, rue Laurent Fignon  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

***Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

***Motivation de la réserve***

Les sommes réclamées à l'ancienne direction au titre des frais de déplacement n'ont pas été provisionnées dans les comptes de l'exercice clos le 30/09/2019 aucune information à ce titre ne figure dans l'annexe des dits comptes.

L'annexe des comptes annuels ne donne pas d'information pertinente sur l'incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation liée au redressement judiciaire de l'association dont les fonds propres sont négatifs de 552 584.86 euros.

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels***

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et le Comité Directeur.

***Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 16 janvier 2020

Le Commissaire aux comptes  
**SCP CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES**  
*Société de Commissaires aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*



**Jean-Fabrice CAUCHY**  
Associé

---

# **CAUCHY - CHAUMONT & ASSOCIES**

S.C.P. de Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

## **COMITE ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association loi du 1er juillet 1901  
1, rue Laurent Fignon  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 30 Septembre 2019**

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

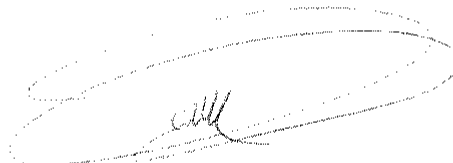
**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 16 janvier 2020

Le Commissaire aux comptes  
**SCP CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES**  
*Société de Commissaires aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*



**Jean-Fabrice CAUCHY**  
*Associé*